

Vue aérienne de la zone de fouille
© Gilles Leroux, Inrap



Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
35577 Cesson-Sévigné cedex
tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr



ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Maquette: Erwan Bourhis, Inrap © mai 2010

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Avec 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise l'essentiel des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics : soit près de 2 000 chantiers par an, en France métropolitaine et dans les Dom. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public.

L'oppidum gaulois de Moulay



Grand bâtiment gaulois en cours de fouille
© Elven Le Goff, Inrap





Département
Mayenne
Aménagement
Drac Pays-de-la-Loire
Recherches archéologiques
Inrap

Prescription et contrôle scientifique
**Service régional de l'Archéologie,
Drac Pays-de-la-Loire**
Responsable scientifique
Elven Le Goff, Inrap

À Moulay, à l'extrémité d'un vaste promontoire granitique situé à la confluence des rivières de la Mayenne et de l'Aron, la fouille de l'*oppidum* a débuté fin 2009. Le projet de déviation de la RN 162 passe à moins de 300 m à l'est d'une fortification gauloise de 12 ha connue depuis le XIX^e siècle, à l'intérieur de laquelle s'est développé le bourg actuel de Moulay. En 2004, le diagnostic archéologique, réalisé par l'Inrap, a révélé de nombreux indices de la période de La Tène finale (II^e et I^{er} siècles avant notre ère), matérialisant un habitat plus vaste que celui connu jusqu'alors. À 1 000 m en amont du premier rempart, un second rempart d'environ 1 200 m de long a été identifié. Cette nouvelle ligne défensive change considérablement la morphologie globale du site faisant passer sa superficie de 12 à 135 ha. La fouille traverse cette enceinte et porte sur une surface d'étude de 11 ha.

L'oppidum de Moulay, installé à la confluence de la Mayenne et de l'Aron.
a) la fortification gauloise et le bourg actuel de Moulay. b) le second enclos identifié lors de la fouille
© Gilles Leroux, Inrap



Une ville gauloise

L'*oppidum* (mot latin ; au pluriel, *oppida*) est le nom donné par Jules César aux villes celtiques qu'il rencontre lors de la conquête de la Gaule (de 57 à 51 avant notre ère). Ce terme est employé par les archéologues pour désigner les grandes agglomérations fortifiées à caractère urbain de l'Europe celtique. Véritables villes faisant office de place économique et de centre de pouvoir politique et religieux au sein du territoire de la cité, les *oppida* couvrent des superficies de plusieurs hectares et sont délimités par des remparts dont le rôle est à la fois défensif, ostentatoire et symbolique.

Plus grand site actuellement identifié sur le Massif armoricain, Moulay fait partie des dix plus vastes *oppida* connus pour la Gaule. Cette agglomération fortifiée était selon toute vraisemblance le chef-lieu de la cité gauloise des Diablintes, peuple dont le territoire occupait l'actuel tiers nord du département de la Mayenne.

Restitution d'un grenier sur l'oppidum de Moulay
© Elven Le Goff, Inrap



Les maisons et leurs dépendances

Sur l'ensemble de la zone étudiée aujourd'hui (4 ha), une quarantaine de bâtiments a été découverte. Il n'en reste que les fondations, matérialisées par des trous de poteau creusés dans le sol. La distribution spatiale ordonnée, associée à la régularité des modules employés pour les architectures, confirme l'idée d'espaces lotis parfois délimités au sol par de petits fossés/talus.

Le respect d'orientations communes évoque une gestion rationnelle de l'espace urbain. Les édifices correspondent pour la plupart à des maisons d'habitation plus ou moins importantes et à leurs dépendances (annexes, greniers à planchers surélevés). Ces derniers permettaient de protéger les denrées alimentaires (réserves de blé par exemple) des intempéries et des rongeurs.

Vue verticale des trous de poteau matérialisant au sol un bâtiment d'habitation
© Elven Le Goff, Inrap



Des quartiers aux fonctions précises

L'occupation interne de l'*oppidum* atteste l'existence de quartiers aux fonctions spécifiques (résidentielle, artisanale, espaces publics, etc.) caractéristiques des villes.

Un très grand bâtiment à la configuration atypique renvoie vraisemblablement à un édifice communautaire. La mise au jour d'un mobilier archéologique particulier à proximité (récipients en lignite, bracelet en verre) peut évoquer une fonction singulière (bâtiment public, sanctuaire ?).

De manière générale, le mobilier découvert correspond à des objets souvent fragmentaires, rejetés dans diverses excavations qui ont pu servir de dépotoirs. Ces déchets, issus de la vie quotidienne et des activités artisanales pratiquées au sein de l'agglomération, illustrent les divers pôles économiques de la ville et le niveau de vie des habitants.

Dégagement d'une céramique
© Elven Le Goff, Inrap

